

activités du tourisme d'affaires monégasque. Il pria le conseiller de gouvernement de bien vouloir transmettre à S.A.S. le Prince souverain, l'expression de la profonde gratitude et les vœux les plus déférents de toute l'assistance.

M. Gilles Noghès évoqua ensuite le départ à la retraite de M^{me} Simone Fin, arrivée dans le service en 1972, l'année où fut créée la Direction du Tourisme

plus grand espoir monégasque. Aujourd'hui à les remercier publiquement de leur collaboration" dit-il avant de leur souhaiter à tous deux une longue et heureuse retraite.

M^{me} Simone Fin et M. Léon Rochetin devaient tour à tour prendre la parole pour dire combien ils regrettaient de quitter ce service, auquel ils étaient profondément attachés, comme tous les professionnels du tou-

qu'il n'avait pu se déplacer.

L'exercice de notre métier nous conduisait souvent à rencontrer M^{me} Fin et M. Rochetin. Ils furent pour nous des interlocuteurs extrêmement compétents et efficaces, très affables et toujours disponibles. Nous leur présentons à notre tour nos meilleurs vœux de longue et paisible retraite. Nous aussi, nous les regretterons beaucoup.

Mardi 5 juillet 89

Protection de la nature : la réserve du Larvotto citée en exemple

L'ASSOCIATION monégasque pour la protection de la nature en la personne de son président, M. Eugène Debernardi, vient de participer aux deux réunions sous l'égide du Lion's club international sur le thème "La Méditerranée, mer à protéger".

La première de ces réunions s'est tenue à Giardini Naxos (Sicile), à l'initiative de l'Amiral Rosario D'Onofrio. Le Gouverneur du district 108 Y (région Sicile) recevait comme l'an dernier, de nombreuses délégations étrangères parmi lesquelles figuraient notamment, S.E.M. l'ambassadeur d'Israël, S.E.M. le premier ministre de Malte, S.E.M. l'ambassadeur d'Egypte, les représentants des services des pêches et de l'environnement de la Tunisie, de la Grèce, de l'Espagne, de la Yougoslavie, de la Turquie, de hauts fonctionnaires des ministères italiens (marine marchande, environnement, agriculture, tourisme, télécommunications, etc.)

De nombreux professeurs d'universités de pays du bassin méditerranéen, des représentants du Conseil d'Europe ont participé aux débats organisés dans le cadre de cette rencontre qui réunissait plus de 500 personnes.

Les thèmes de la réunion ont porté sur les rapports entre l'Europe continentale et la zone d'influence méditerranéenne ; l'Europe et l'agriculture méditerranéenne ; et

l'éventuelle création d'une cour internationale pour la sauvegarde de l'intégrité de la Méditerranée.

L'intervention du professeur Mario Pavan, directeur de l'institut d'entomologie de l'université de Pavie, ancien ministre auprès du Conseil de l'Europe a mis l'accent sur les conséquences désastreuses pour le bassin méditerranéen, des contraintes qui pèsent sur lui : pêche intensive non contrôlée, pollutions de toutes natures, impossibilité pour le moment de donner un coup d'arrêt aux déversements de produits toxiques en haute mer, etc.

Les orateurs qui se sont succédés, ont conclu à la nécessité de mesures pour freiner dans un premier temps, les dommages causés à la faune et à la flore marines et dans un second temps, pour restaurer les zones qui ont le plus souffert au cours des trois décennies.

Une zone pilote

M. Eugène Debernardi, a précisé les dispositions prises en Principauté pour l'assainissement du littoral monégasque par la mise en service prochaine d'une station d'épuration des eaux usées. Il a également indiqué les résultats obtenus depuis 14 ans, dans la réserve sous-marine de Monaco, devenue zone pilote protégée où viennent travailler des scientifiques français et italiens.

A cet égard, les représentants de plusieurs pays (Italie, Grèce, Malte, Egypte) ont souligné l'importance du rôle des récifs artificiels comme moyen de régénération des fonds marins littoraux.

L'accord Ramoge (France-Italie-Monaco) a fait l'objet d'un débat particulier au cours duquel le président de l'A.M.P.N. a précisé les motivations des trois états signataires, les travaux scientifiques engagés par les services concernés et les résultats déjà acquis.

La deuxième réunion organisée par M. Jacques Favre, président du district 102 W du Lion's club du pays d'Enhaut (Vaud-Suisse) s'est tenue à Château-d'Ëx dans le canton de Vaud. Une trentaine de membres du club (professeurs, médecins, juristes, techniciens) ont participé à cette soirée au cours de laquelle ont été évoqués les problèmes que posent les pollutions qui atteignent la Méditerranée, les moyens mis en œuvre pour rétablir un équilibre écologique devenu précaire. Le rôle de la Principauté dans cette action sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Rainier III a été souligné. La création de la réserve sous-marine de Monaco a fait l'objet d'un débat particulièrement animé, suivi de la présentation des deux films tournés dans cette zone protégée : "un monde éclairé" et "pour que vive la Méditerranée".